

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'EXPERTS-COMPTABLES RETRAITES

200- 216 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Procès-Verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2024

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est tenu le 28 novembre 2024 au siège de la CAVEC, 48bis rue Fabert, 75007.

La feuille de présence comportant finalement 17 administrateurs titulaires et 2 suppléants en remplacement de 2 administrateurs titulaires et faisant état de 28 voix et 1 invité, est validée par le Président.

Le Conseil peut délibérer conformément à l'article 9 des statuts.

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation.

- Approbation du procès-verbal du Conseil du 12 septembre 2024
- Election du Bureau
- Actualités du Président
- Compte-rendu des commissions et délibérations éventuelles
- Relations avec les Institutions (CAVEC, CNOEC, CNCC, Syndicats, CNRPL...)
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du Conseil du 12 septembre

Chaque participant a reçu le projet de procès-verbal préparé par la Secrétaire et revu par le Président. Le procès-verbal du CA du 12 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres votants.

Election du Bureau

Alain ROLLAND, rappelle que les candidats sortants ont accepté de se représenter.

A l'issue du vote, le bureau est composé de :

Président : A. ROLLAND

Vice-Présidents :

JL. CHEVRY

JD. COUDENC

JP MOINARD

M. RAHIER

Secrétaire Général : C. DERUELLE

Secrétaire Général adjoint : J. BACHELIER-LUBIN

Trésorier : T. LEPRINCE

Trésorier-Adjoint : C. FORISSIER

Les membres sont élus pour une durée de 2 ans.

Il est rappelé à cette occasion que tous changements intervenant dans l'association doivent faire l'objet d'un envoi des statuts, à jour, au Secrétaire Général. La fédération se doit de disposer des derniers documents de chaque association régionale.

Dans la continuité, penser à mettre à jour la page de l'association juridique sur le site de la Fédération, le signaler à Bernard MERCIER.

Ne pas oublier de transmettre les codes d'accès du site d'ECR aux adhérents actuels et ensuite aux nouveaux adhérents qui nous rejoignent au cours de l'année.

Comme chaque année, ces codes vont être modifiés au 1^{ER} MARS 2025. A ce sujet, une discussion s'engage sur la demande de simplification de ces codes, tout en maintenant la sécurité de nos sites. Bernard MERCIER les communiquera, lors du 1^{er} conseil de l'année, le 3 février 2025.

Actualités du Président

Alain ROLLAND traitera les actualités au fil de l'eau et passe la parole aux régions.

Une réunion des utilisateurs de YAPLA, a eu lieu hier, pour actualiser les fonctions. Deux nouvelles régions ont opté.

Autre actualité, **les élections ordinales**. Le président présente les résultats des élections aux CROEC et au Conseil National, puis à la CNCC (Se reporter au diaporama du conseil).

A la CAVEC

La valeur du point de service a été revalorisée de 1,93 % (taux inflation de l'IPCH hors tabac de 2,75 % à la date de la décision, il passe de 1,345 à 1,37.

Il avait été revalorisé, pour 2024, de 6,14 % pour une inflation estimée à 6,53 %.

La valeur du point d'achat a été revalorisée de 2,90 %, il passe de 15,841 à 16,30 (il avait été augmenté de 6,92 % en 2024)

Ces revalorisations ont été décidées, compte tenu d'une diminution en 2025, du taux de rendement technique du régime complémentaire de 8,49 % à 8,41 %. Le Conseil d'Administration CAVEC pense que ce taux de rendement devrait continuer à baisser pour assurer la pérennité de régime pour atteindre 8 % en 2035.

Revalorisation du point servi et du point acheté ces dernières années :

CAVEC	2022	2023	2024	2025
Point servi	+1,18%	+5,60%	+6,14%	+1,93%
Point Cotisé	+2,50%	+6,20%	+6,93%	2,90%
Inflation IPC	1,50%	5,60%	6,53%	2,75%
Taux de rendement	8,602	8,553	8,491	8,41 %
CNAV	4,01%	0,80%	5,30%	0,80 %
AGIRC/ARRCO	1%	5,12%	4,90%	1,60 %

Finalement, on suit l'inflation.

La revalorisation de la retraite de base pour 2025, avait été fixée à 0,8 % (revalorisation de 5,2 % au 1^{er} janvier 2024), mais elle sera en réalité de 2,2 % en l'absence de vote du PLFSS 2025

Planning des conseils d'administration en 2025

Lundi 03 février

Mardi 1^{er} avril

Vendredi 20 juin

Décentralisé 9 et 10 octobre * en Bretagne, lieu à confirmer.

Mardi 25 novembre

Alain ROLLAND passe la parole aux régions.

René SCHMITT, informe qu'il quittera ses fonctions au sein de l'Association AMECRA au mois d'avril 2025.

Toutefois, il s'est fixé comme objectif, avant de « passer la main », de mettre en ordre de marche l'Association sur les bases des statuts d'ECR. Il expose les nombreux obstacles auxquels il se heurte, régulièrement, avec les « historiques » qui n'entendent pas changer quoique-ce soit., et surtout pas la dénomination. René pense tenir son objectif, et que soit acté le lancement de ECR ALSACE.

Michèle RAHIER qui a connu les mêmes questions pense que c'est une question de patience.

Alain ROLLAND rappelle, que cela fait 4 ans que le nom ECR a été mis en place et il remercie René SCHMITT de son implication.

René BOMERI, Hauts de France, rencontre exactement la même problématique avec AROEC, avec des membres très âgés.

Malgré l'arrivée de nouveaux membres au Conseil, la transition tarde à se faire.

René a quelque peu « jonglé », en indiquant systématiquement sur les documents de communication, les deux entités : ECR NORD PAS DE CALAIS - AROEC.

Michèle RAHIER interroge pour savoir si ces « dissidents » ont souscrit l'abonnement EFL ? Qu'il y aurait lieu de leur rappeler que ces avantages obtenus, notamment auprès de FL, sont au bénéfice des ECR. Peut-être, est-ce un moyen de faire pression ?

Le conseil commence à s'impatisser et souhaite que ces deux dernières associations régularisent au plus vite leur situation.

Alain ROLLAND rappelle les éléments d'information relatifs à l'année 2024 à communiquer à la Fédération.

- Liste des adhérents au 31/12/2024 à jour de leur cotisation (avec civilité, nom, prénom, adresse, date ou année de naissance)
- Le nombre d'adhérents au 31/12/2024 : (avec indication Nombre au 31/12/2023 + entrées –sorties)
- Le nombre de coaching de l'année
- Le montant des cotisations en 2024 et en 2025
- Le montant des subventions reçues en 2024.

Calcul des effectifs : Rappel des règles

- On prend au 31 décembre 2024 les adhérents qui ont payé leur cotisation de l'année 2024 ou plus
- On élimine donc les adhérents qui n'ont pas payé leur cotisation de l'année 2024
- On peut garder les adhérents qui ont réglé leur cotisation de 2024 début 2025,
- On prend en compte les adhérents qui étaient exonérés de cotisation en 2024
- On ne prend pas en compte les conjoints qui paient une cotisation (à l'exception des conjoints survivants) ni les décédés de l'année 2024.

Situation de trésorerie

Thierry LEPRINCE signale que la plupart des associations ont réglé leurs cotisations à l'heure, sauf PICARDEN (régularisé depuis).

Il manque la subvention CAVEC qui est annoncée.
Il est rappelé la confidentialité de ces informations.

Relations avec les institutions

ECR a assuré l'animation du stand qui était mis à sa disposition dans le Congrès IFEC le 4 et 5 juillet 2024 à Deauville (R. Bomeri – T. Leprince – A. Rolland), le Congrès ECF, à Paris les 19 et 20 septembre 2024 et le 79ème Congrès du CNOEC à Marseille du 9 au 11 octobre 2024 (stand subventionné par la Cavec). Elle sera présente de la même façon pour la première fois aux Assises de la CNCC à Grenoble 5 et 6 décembre 2024.

Notre présence dans tous les Congrès consomme beaucoup de temps, mais elle est nécessaire.
Le Congrès National reste le meilleur espace de nos rencontres et contacts avec les confrères.

Présence d'ECR aux congrès de la profession 2025

Congrès ECF le 3 et 4 juillet dans le SUD ?

Congrès 80ème Congrès du CNOEC à Lyon du 17 au 19 septembre 2025

Les Assises de la CNCC date et lieux non connus pour l'instant

Congrès IFEC rien en 2025

Conférences 2025 en Visio

Loi de Finances Organisée par Paris au CNOEC le 14 février 2025 en Visio

J.P MOINARD retient la géopolitique comme thème de conférence 2025, et espère la participation de Jean-Pierre RAFFARIN, ancien Premier Ministre, avec lequel les relations sont bonnes.

La région Lorraine envisage une conférence sur la découverte de ce qui serait le plus grand gisement d'hydrogène. (Possible en janvier).

Prospective 2025

Alain ROLLAND revient sur la question de la présence d'ECR sur les réseaux sociaux.

Pour cela, il passe la parole à Jacques BACHELIER-LUBIN.

Celui-ci nous explique avoir « embarqué » sa fille dans cette phase de réflexion.

La démarche marketing pour l'association ECR Fédération est stratégique :

- Pour renforcer notre visibilité,
- Mobiliser, pérenniser nos adhérents actuels
- Attirer de nouveaux membres.

15 000 experts-comptables sont retraités en France, 2 100 sont déjà adhérents ECR.

Les canaux classiques : Newsletter, site web, courrier postal (pour les non-connectés), nécessitent de pouvoir recueillir les données personnelles des membres au moment de la demande de radiation, ce qui n'est pas évident et reste un parcours du combattant selon les régions.

Prospects retraités non adhérents, Experts-comptables actifs (64 ans et +)

Canaux privilégiés : LinkedIn, YouTube (contenus vidéo courts et dynamiques), Facebook (génération 55+ active sur cette plateforme).

Actions concrètes

Constituez un groupe chargé de la stratégie numérique, incluant des volontaires et peut-être un Community-manager freelance.

Définir un calendrier éditorial. A mettre en place.

Une discussion s'engage sur les offres de services que devraient proposer à ses adhérents la Fédération. Un petit comité chargé de réfléchir à des propositions est constitué de Corinne Forissier, Michèle Rahier et René Bomeri.

Offres partenaires

Thalazur

L'offre n'a pas varié, il faut bien sûr demander le code.
Les demandes sont réduites.

Francis Lefebvre (FL)

Point actuel abonnement 2024 uniquement sur le Mémentis Fiscal
Gros succès : 418 abonnements, contre 303 en 2023, soit 20 % des effectifs.
Dont nouveaux en 2024 248 et 160 renouvellements (52,6 %).

Le nouvel accord 2025 (coût 5000 € TTC)
Navis fiscal, beaucoup plus puissant que le Mémentis
Et en plus le Navis Patrimoine
Également probablement GenIA-L qui permettra la recherche dans la documentation FL.

Conséquence : augmentation de l'abonnement pour 2025, qui passe de 10 € à 15 € (Décision du CA du 12 septembre 2024)

Offres complémentaire santé :

Recherche d'une troisième mutuelle : Verspieren a constaté un troisième échec.

Il faut se rendre à l'évidence que notre population de retraités ne présente pas un attrait immédiat.
Le cabinet s'orienterait plutôt sur un contrat particulier par particulier, projet auquel Alain ROLLAND ne voit pas bien l'intérêt.

Mutualia

Statistiques à fin juin 2024 :

Niveau	30/06/24	30/06/23
Adhérents	1 878	
Conjoints	533	
Bénéficiaires	2 411	1 847
Dont niveau 4	1 170	

Soit une progression des bénéficiaires de 31% en un an. Au 30 juin 2024 le résultat technique est bénéficiaire.

Via Santé

Les effectifs sur les deux contrats : 178 octobre 2023 – 178 octobre 2024 stable.
Lors d'un échange en fin d'année, Alain ROLLAND avait été informé que le contrat (ancien 2520) qui aurait dû subir une hausse de 15 %, a en réalité progressé de 9 % à la suite d'une erreur de manipulation.
Les résultats techniques des deux contrats en 2023 sont positifs.
Le constat est que très peu d'adhérents ont muté vers le nouveau contrat VS 3309.

Au cours d'une visite au Conseil de PICARDEN, la déléguée régionale VIA SANTE, a donné quelques repères pour choisir le contrat le mieux adapté à la situation de chacun, porter une attention au remboursement des postes : dentaires, optique, audition, et dépassement d'honoraires.

Evolution des cotisations des complémentaires santé

VS 2520	VS 3309	MUTUA N1	MUTUA N2	MUTUA N3	MUTUA N4
9 %	6,9 %	6.0 %	6.0 %	8.0 %	8.0 %

Entraide

Bernard UNAL n'a pas de demande nouvelle, un seul dossier en cours. Le confrère est très âgé et perçoit des retraites dans d'autres caisses. Dossier difficilement présentable à la CAVEC.

Constat, il n'y a pas beaucoup de demandes,

Cela amène la réflexion sur la communication qui devrait être faite par les associations régionales sur l'existence de cette possibilité d'entraide financière. Bernard UNAL souligne que les personnes qui se rapprochent de lui, ont plutôt besoin d'écoute.

Commande de Goodies et outils de communication

-Plaquettes et guides : gratuits pour les associations (sauf si commandes trop importantes)

-Goodies :

Stylos les 100 42€

Gourdes les 100 355€

Allume cigares les 100 91€

-Autres (Chemises ou polos avec ECR)

La réunion est close à 16 h 15

Le prochain conseil d'administration se tiendra, le 3 février 2025.

Alain ROLLAND
Président

Claude DERUELLE
Secrétaire